

La CGT affiche et revendique HAUT ET FORT, le 17 septembre 2020 !!

La crise sanitaire que nous vivons est révélatrice des conditions de travail des salariés des entreprises sanitaires qui sont catastrophiques.

La gestion de la crise cautionnée par la partie patronale et le gouvernement à travers la rédaction d'un guide pratique n'est ni suffisant ni contraignant pour permettre de protéger la santé des salariés. Cette approche illustre, encore une fois, les véritables intentions d'une partie du patronat du sanitaire qui place les « intérêts financiers » comme une priorité au détriment de l'intérêt humain.

Nos patrons ont tendance à oublier que nous sommes des salariés qui travaillons pour des entreprises sanitaires en contact quotidien avec les personnels de la santé, les patients, les services de secours etc..., afin de participer la mise en œuvre de l'organisation des soins.

- La CGT ne cesse pas d'afficher et de crier HAUT et FORT que cette profession soit, dans son ensemble, sous la tutelle du Ministère de la Santé pour réaffirmer toute sa place parmi les professionnels de la santé.
- La CGT ne cesse pas d'afficher et de crier HAUT et FORT que cette profession au service des patients, reconnus par le gouvernement d'utilité publique, et la reconnaissance de leur professionnalisme par le salaire.
- La CGT ne cesse pas d'afficher et de crier HAUT et FORT que pour l'avenir de la profession, il est indispensable de réfléchir à l'évolution de l'organisation du temps de travail, d'investir dans la Formation professionnelle et le matériel, et de reconnaître les qualifications des salariés à leur juste valeur.



Le 17 septembre est un moment fort pour que tous les salariés des entreprises du sanitaires du privé se mobilisent pour une journée de grèves et de manifestations.

MOBILISONS-NOUS SUR NOS REVENDICATIONS COLLECTIVES POUR EXIGER L'OUVERTURE D'UNE NEGOCIATION NATIONALE POUR :

- La reconnaissance des salariés des entreprises sanitaires du privé comme professionnels de la santé (fonction support et exploitation).
- La reconnaissance, en maladie professionnelle des salariés qui ont été exposés et ont subi des conséquences graves du fait de Covid-19.
- Reconnaissance salariale dans le cadre de notre implication de la gestion de la crise sanitaire.
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers pour un départ anticipé à la retraite ;
- Une augmentation de nos salaires de 3,5 % minimum
- Une reconnaissance et amélioration de nos qualifications
- Une amélioration de nos conditions de travail (suppression de la pause d'un autre type, suppression des cycles et modulation...)

**C'EST TOUS ENSEMBLE QUE NOUS POUVONS GAGNER !
FAISONS DU 17 SEPTEMBRE 2020
UNE GRANDE JOURNEE D' ACTIONS ET DE GREVES
DANS LE TRANSPORT SANITAIRE !**

